

Syndical du 18 janvier 2024

Procès-verbal de réunion

Monsieur Zanardo secrétaire de séance

Monsieur le Président informe les membres du conseil syndical que la séance va commencer par l'intervention de M. Cholet afin de le libérer au plus vite.

**Délibération devis pour un animation sur le gaspillage de l'eau**

Monsieur le président présente monsieur Anthony Chollet.

Monsieur Cholet est venu nous présenter l'intervention qu'il va le faire lors du rassemblement de Natura Vic pour la transition écologique. Il s'agit d'ateliers (jeu de l'oie, pratique de gestes simple en plomberie) sur le gaspillage de l'eau et comment réduire sa consommation en étant plus responsable. Cette action est menée par le CPIE, elle s'adresse à tous les âges les plus jeunes comme les adultes qui se trouvent sur le territoire de la communauté des communes.

Le CPIE est en partenariat avec Vetisol, Trigone avec le peu compostage, les jardins collectifs qui participent à cette animation avec le Fablab de Callian sera présent également il y aura des ateliers sur la journée du samedi 16 mars à partir de 10h le devis pour cette intervention sur le gaspillage de l'eau est à 470 €

Monsieur le président explique que la secrétaire va prendre contact avec le service de gestion comptable d'Auch afin de savoir si le syndicat est en mesure de verser cette subvention.

Monsieur Hubert propose que les communes puissent aussi subventionner ce genre d'intervention.

Les membres de conseil approuvent la subvention.

Monsieur le Président demande de rajouter la délibération pour la prime d'activité.

Monsieur le président fait lecture du PV qui est approuvé par le conseil syndical.

Monsieur le Président présente les devis qu'il a signé depuis le dernier conseil syndical.

Monsieur le Président demande aux employés de quitter la salle afin de pouvoir parler de sujets les concernant, cette partie ne paraîtra pas sur le PV.

Les employés sont invités à revenir dans la salle.

**Nouvelle tarification pour les travaux**

Monsieur le Président propose la nouvelle tarification pour les travaux,

Pour le remplacement ou la réparation d'un compteur ou d'un branchement avant compteur dont la détérioration résulte d'une faute de l'abonné ou d'une entreprise (mauvaise protection,

chocs extérieurs) : facturation de toutes les pièces et mises en œuvre sur la base des prix récents pratiqués par le fournisseur.

**-Pour l'utilisation du tracto pelle servant aux terrassement**, facturation au tarif horaire de 90€ y compris l'agent de conduite.

**- Pour l'utilisation du camion** : facturation au tarif horaire de 90€ y compris l'agent de conduite.

**-Traversée d'une route par fonçage** ; facturation d'un forfait à 600€ht

**- En ce qui concerne la main œuvre** : facturation au tarif horaire de :50€ht

Agent technique 70€ht y compris le déplacement

Technicien (établissement d'un devis, préparation et suivi chantier) : 70€ y compris le déplacement

**Pour l'ouverture d'un nouvel abonnement** : Facturation au prix de 40€ ht

**Frais d'accès au service** (ouverture + relève d'un agent)60€ht

**Pour la réouverture d'un branchement dont la fermeture avait été sollicité au préalable par le même usager dans un délai inférieur à un an** ; facturation de 110€ ht

Il est précisé également que ces tarifs sont hors TVA.

Les membres du conseil approuve la délibération.

### **Délibération pour l'ouverture du ¼ des crédits des dépenses d'investissements**

Monsieur le président informe les conseillers syndicaux qu'avant le vote du budget qui aura lieu au mois d'avril il convient de prendre la délibération pour l'ouverture d'un quart de crédit de l'année dernière en dépense d'investissement afin de pouvoir honorer les factures.

### **Débat sur le prix de l'eau.**

Le président informe que Trigone a augmenté le prix de l'eau de 5 centimes m<sup>3</sup>, nous achetons l'eau à 0,85 cts m<sup>3</sup> au 1er janvier 2024 soit une augmentation de 135000 € à l'année. Monsieur le président présente de nouveau le tableau qu'il avait présenté au mois de septembre 2023

Le président souligne que le SIAEP de Vic est l'un des syndicats d'eau la moins chère du département.

Monsieur Doat précise qu'il faudrait multiplier le prix de l'eau que l'on achète à trigone par deux soit 1, 70€m<sup>3</sup>.

Monsieur Zanardo quant à lui propose qu'au minima il faudrait augmenter le prix de l'eau de à 1 € 69 m<sup>3</sup>.

### **Travaux ordan larroque**

Le bureau d'étude doit faire passer le chiffrage des travaux pour que l'on puisse contacter les banques afin de demander un prêt

- Il faudrait scinder le marché en deux le château d'eau puis les canalisations.

### **CVM**

Il faut prévoir entre 40 et 60 millions d'euros pour renouveler le réseau des secteurs qui sont négatifs. Il y a deux points à Jegun, un point sur Vic-Fezensac Monsieur Le président prévoit de se déplacer chez les abonnés afin de leur expliquer.

Nous avons plusieurs possibilités pour leur distribuer de l'eau non contaminée :

- prendre contact avec chaque mairie afin d'avoir un point d'eau sur chaque commune concernée (l'école, salle des fêtes ...)

- distribuer un jerrican à chaque abonné ou faire une distribution par semaine

Il faut prévoir des prélèvements avant compteur également.

Le président explique qu'il faudrait refaire les canalisations soit dû au CVM soit à la vétusté du réseau et des fuites

Le DOB se fera avec les prix identiques entre le BOD et le budget il y aura un vote du prix de l'eau car je ne peux pas augmenter l'eau avant le 1er avril 2024

Le vote du DOB aura lieu le 15/02/2024 et le vote du budget le 04/04/2024